

Dernière mise à jour le 14 juillet 2020

E. Macron : pas de hausse des impôts

Lors de son discours télévisé, Emmanuel Macron n'a pas seulement évoqué le masque obligatoire dans les lieux publics, il a également abordé de nombreux sujets notamment l'absence de hausse d'impôts ...

Sommaire

- Les principales annonces
- Pas de hausses d'impôt

Lors de son discours télévisé, Emmanuel Macron n'a pas seulement évoqué le masque obligatoire dans les lieux publics, il a également abordé de nombreux sujets notamment l'absence de hausse d'impôts pour financer la relance.

Les principales annonces

Le Président de la République a renoué avec l'exercice du discours le jour de la fête nationale. Il a accordé une interview à Léa Salamé et Gilles Bouleau.

De nombreux sujets ont été abordés. On retiendra notamment les annonces suivantes :

- Il souhaite que le port du masque soit rendu « obligatoire dans tous les lieux publics clos » à partir du 1^{er} août
- Plan de relance d'au moins 100 milliards €
- Dispositif exceptionnel d'exonération des charges sociales pour les jeunes pendant un à 2 ans (priorité n°1 du plan de relance) en particulier pour l'embauche de salariés à faible qualification, jusqu'à 1,6 SMIC
- Création de 300.000 projets et contrats d'insertion pour les jeunes éloignés de l'emploi
- Ouverture de 200.000 places dans les formations qualifiantes supérieures afin de permettre la poursuite des études pour 6 mois et avec un accompagnement social.
- Inscription le plus vite possible de la lutte contre le réchauffement climatique dans la Constitution
- Lancement d'un grand programme de rénovation énergétique dans les écoles et les Ehpad.

Pas de hausses d'impôt

Emmanuel Macron a rejeté la possibilité d'augmenter les impôts pour financer le plan de relance. L'impôt sur le revenu des plus riches ne sera pas augmenté. Le décalage dans le temps de la suppression de la taxe d'habitation pourrait être une option.

Pour rappel, en 2020, la taxe d'habitation est supprimée en totalité pour les 80% de foyers les plus modestes. Pour les 20% de foyers restant, l'allègement prévu pour le moment est le suivant :

- Abattement de 30% en 2021
- Abattement de 65% en 2022
- Abattement de 100% en 2023.

Extrait discours Emmanuel Macron, 14 juillet

Remonter l'impôt sur le revenu de ceux qui gagnent le plus ne réglera rien. Il y a une option possible, à la main du gouvernement, de décaler un peu la suppression de la taxe d'habitation, ce qui pourrait être un signal de justice dans un moment exceptionnel.

[...] Il y a une trajectoire fiscale qui a été décidée, elle sera tenue. On ne résout pas une crise comme celle-ci en augmentant les impôts. Les gens ne consomment pas, le doute s'installe et le pays ne repart pas si on augmente les impôts.